



A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres

Air France



Novembre 2022

# Augmentation des incivilités Clients



Face à l'augmentation des Incidents Comportement de Passagers, nous alertons la Direction du Hub et demandons d'améliorer les mesures préventives :



**Un affichage plus clair des poursuites éventuelles auxquelles un client s'expose en cas d'incident.**

Aujourd'hui, les affiches sont placées sur le corps des mobichecks et aux portiques d'entrée de zone. Les agrandir au format A2 et les installer de manière plus visible serait **plus dissuasif** que le format actuel.



**Des agents de sûreté.**

Nous attendons des précisions sur les points de contact et les périodes de pointe identifiées auxquelles ces agents, nécessaires au bon déroulement des vacances, sont planifiés. Néanmoins, au regard de l'activité, avoir des vigiles en permanence sécuriserait les équipes.



*L'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Art L 4121-1 du Code du Travail.*



L'équipe du Hub

Le mail : [cfe.cgc.section.hub.cdg@gmail.com](mailto:cfe.cgc.section.hub.cdg@gmail.com)

Le site : [CFE-CGC Air France/Hub](http://CFE-CGC Air France/Hub)

